moment critique de la plus grande guerre que notre empire, ou que le monde, ait jamais connue. Nous pouvons remporter la victoire si nous faisons les efforts et les sacrifices voulus. Nous savons quelles peuvent être les conséquences de cette guerre pour les Alliés. Cet après-midi mon très honorable ami a cité un extrait de la dépêche de l'ambassadeur français à Berlin, dépêche que le gouvernement français a publiée. Un grand auteur allemand, qui a évidemment inculqué ses enseignements à la population d'Allemagne, a exprimé la même idée dans les termes suivants:

Par un moyen ou un autre, il faut régler nos comptes avec la France, si notre politique mondiale doit avoir ses coudées franches. C'est ce qu'exige en premier lieu de la manière la plus absolue, notre politique mondiale, et comme l'inimité de la France ne saurait être supprimée une fois pour toutes par des moyens pacifiques, il faut simplement avoir recours à la force des armes. La France doit être si complètement détruite qu'elle ne puisse plus nous barrer la route.

L'une des plus vieilles intelligences d'Allemagne, parlant des rôles que l'Allemagne et l'empire britannique joueront dans le règlement des destinés du monde, tenait ce language:

Si notre empire ose persévérer résolument dans la nouvelle voie de notre politique coloniale indépendante, un conflit d'intérêt avec l'Angleterre sera inévitable. Il est de la nature des choses que la nouvelle grande puissance de l'Europe centrale doive régler ses comptes avec toutes les autres grandes puissances à tour de rôle. Nous avons déjà réglé un compte avec l'Autriche, la France, la Russie. Le dernier règlement avec l'Angleterre semble devoir être le plus long et le plus difficile.

Soutenons-nous la présente guerre pour obtenir la victoire ou pour essuyer une défaite? Au Canada et dans toute l'étendue de l'empire, il ne saurait y avoir qu'une réponse à cette question. Donc, pour remporter la victoire, nous devons comprendre que nous ne pouvons pas mener cette guerre à bonne fin sans faire des sacrifices. Evidemment, par tout l'empire, on s'est mal rendu compte des préparatifs faits par l'ennemi depuis un demi-siècle. Dieu merci! nous avons encore le temps de faire des préparatifs et nos efforts ne doivent pas trop tarder. Me sera-t-il permis de citer des paroles très significatives prononcées par M. Lloyd George dans son grand discours du 20 décembre dernier:

Trop tard pour partir d'ici, trop tard pour arriver kà-bas; trop tard pour prendre cette décision, trop tard pour commencer des entreprises, trop tard pour nous préparer! Dans cette guerre, le spectre moqueur "trop tard"

a suivi à la piste les forces alliées, et si nous n'accélérons pas nos démarches, la cause sacrée pour laquelle tant de sang généreux a coulé sera versé à la ruine.

Aussi, je déclare qu'il est temps que la population canadienne étudie la ligne de conduite à suivre et se rende compte des efforts qu'elle doit encore faire. C'est pourquoi j'ai conseillé à mes collègues et nous proposerons au Parlement d'augmenter dans la mesure que j'ai indiquée les forces militaires à recruter au Canada pour venir en aide à l'empire dans la présente guerre. Nous devons quelque chose aux cent vingt mille hommes qui sont allés au front. Nous devons quelque chose à ceux qui sont morts pour une noble cause et à ceux qui demeurent pour les venger. Si nous sommes animés de l'esprit qui inspirait ceux qui ont combattu à Ypres, à Festubert et à Givenchy, la nation canadienne ne reculera pas même devant les sacrifices et les efforts qu'on lui demande.

Avant de parler des résultats de ma visite en Angleterre l'été dernier, je dois parler de certains décrets importants du conseil, adoptés depuis la prorogation et qui seront déposés demain sur le bureau de la Chambre. Deux d'entre eux au moins ont pour objet de tenir les promesses que j'ai faites au Parlement à la fin de la dernière session. Nous avons nommé une commission pour l'achat du matériel de guerre, commission qui, ainsi que la Chambre le sait, se compose de l'honorable A. E. Kemp, qui fait partie du ministère, et de MM. Geo. F. Galt et H. Laporte. Le décret du conseil renferme des dispositions spéciales pour protéger l'intérêt public, dispositions que la députation approuvera, je le crois, lorsqu'elle les étudiera. Cette commission avait de très grands devoirs à remplir; je crois qu'elle s'en est acquittée consciencieusement et que les mesures que nous avons prises ont protégé l'intérêt public.

Le Gouvernement a aussi nommé une commission composée de sir Charles Davidson, ancien juge de la province de Québec, pour tenir une enquête sur tout ce qui a trait à l'achat de vivres et de munitions pour le Gouvernement canadien depuis l'ouverture des hostilités. Sir Charles Davidson, homme dont l'habilité, la réputation et l'expérience ne sauraient être mises en doute, a entrepris cette tâche et là poursuivie avec fermeté. A la suite de son enquête, des poursuites ont été intentées et il v a eu au moins un individu qui a été reconnu coupable. La commission n'a pas encore présenté son rapport qui sera com-